

T.N.V.
01, place du Portalet
34820 Teyran
tél : 0467705096
SEPTEMBRE 2014

Teyran Nature Village

Le Journal

Editorial

Année très active à TNV.

Le sentier botanique est créé depuis janvier. Avec l'aide des associations Telabotanica et la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault, nous avons répertorié toutes les plantes intéressantes et composé les grands panneaux de description des quatre stations. L'ONF a fabriqué ces grands panneaux, elle les a installés sur le terrain ainsi qu'une trentaine de petits panneaux aux endroits que nous avons choisis. C'est l'ancienne municipalité qui a financé ce travail de l'ONF ainsi que le parking et l'aire de pique-nique au début de l'itinéraire. Nous avons commencé à créer une page «Chemin botanique» sur notre site «tnv.fr». Par ailleurs nous avons travaillé avec le Conseil Général pour que ce sentier soit mieux intégré au Chemin de la Fontanarride : on a modifié ce dernier de façon que le sentier botanique en devienne une « variante ».

Nous avons aussi organisé plusieurs sorties avec les enfants des écoles autour de la botanique et avons étudié une possible intervention dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

Nous avons déposé un recours au Tribunal Administratif contre l'extension de la ZAC de Teyran.

Nous avons été organisateurs de deux soirées au profit de l'association ACID C qui se bat contre les nuisances de la décharge de Castries ...

Les électeurs teyrannais ont mis en place une nouvelle municipalité. Nous nous réjouissons du fait qu'il y ait identité de points de vue entre la nouvelle majorité municipale et TNV sur l'essentiel des sujets qui concernent l'environnement et le cadre de vie à Teyran : protection de nos espaces boisés ou naturels, extension ZAC, lutte contre les nuisances de la décharge de Castries...

Ceci dit, de par ses statuts, TNV doit rester indépendante de tout pouvoir politique. Comme par le passé nous resterons une force de proposition, mais nous nous autoriserons à critiquer toute action qui ne nous semblerait pas aller dans le bon sens.

La vie interne de notre association a été marquée cette année par les graves problèmes de santé que connaît notre trésorier. Nous attendons avec impatience qu'il se remette de ces difficultés : son épouse, sa famille, TNV et Teyran ont besoin de lui.

J.P. Dufour

Ouverture du sentier botanique.

Le sentier botanique de Teyran est une réalité.

Un parking agrémenté de tables de pique-nique en signale l'entrée.

Les panneaux d'information situés sur les quatre stations ainsi que des panneaux dédiés à certaines plantes emblématiques de la garrigue jalonnent le parcours.



La fête du sentier a eu lieu le 26 avril. Nous étions quatre vingts personnes à parcourir le sentier et à identifier les plantes rencontrées. Des membres de TNV, de la nouvelle municipalité, de l'ONF, de Telabotanica, de la SHHNH,... accompagnaient les participants.

Le discours de notre président et un apéritif géant ont clôturé la matinée.

Le site internet qui recense les plantes rencontrées sur le parcours au fil des saisons est en cours de réalisation.

Mieux, les panneaux descriptifs des arbres et arbustes seront bientôt agrémentés d'un QR code qui permettra de lire sur votre smartphone des informations supplémentaires sur des fiche associées créées par les membres de Telabotanica.

Depuis le printemps, le chemin est devenu un lieu de promenade bien fréquenté.

Ne cueillez pas les fleurs et ne laissez pas vos chiens se délester en arrivant. Merci.

SOMMAIRE :

Pages 1: Le Sentier botanique de teyran.

Pages 2 : Une rue de Teyran sinistrée. Pourquoi un vide grenier ?

Page 3: TNV et les écoles

Page 4 et 5 : La décharge de Castries.

Page 6 : La garrigue, les abeilles et nous... Agenda de TNV, Humour.

Les réflexions de TNV

Une rue sinistrée.

Qui a connu la rue des Lavandes, une rue tranquille par excellence il y a seulement 4 ou 5 ans, ne la reconnaîtrait plus aujourd'hui. Victime de la prétendue « densification » - euphémisme administratif pour désigner l'entassement d'un maximum d'habitations dans un minimum d'espace -, cette rue a vu sa population doubler en quelques années. Assurément il était dans l'ordre des choses qu'une première vigne disparue devienne, en 1997, un terrain constructible pour que s'y installent 4 ou 5 foyers. Mais il ne l'était plus, lorsque la deuxième vigne, d'une superficie voisine, fut vendue, qu'on y implante 11 maisons serrées les unes contre les autres. Encore moins admissible fut le projet (heureusement annulé par le Tribunal Administratif) de raser villa et piscine au n° 30 pour y construire...12 maisons accolées (30 m2 de surface au sol) ! Néanmoins, si la villa a été conservée – mais divisée en 2 appartements -, le promoteur envisage de découper 2 lots dans ce qui reste du terrain dont l'étroitesse rend difficile l'accès et la viabilisation...Etroitesse qui est aussi celle de la rue : à sens unique dans sa première moitié (en venant de la route de Montaud) et avec, pour l'ensemble de cette voie, 2 petites places de parking ! Imaginez le problème lorsque vous recevez des amis.



Pourquoi ces considérations sur une petite rue de Teyran ? Pour sensibiliser tout le monde au problème du « développement harmonieux » d'un village comme le nôtre. Voulons-nous devenir une cité-dortoir ou préserver ce qui a justifié notre implantation dans ces lieux : le calme (qui exclut la promiscuité), l'espace (qui exclut l'entassement) et la verdure (qui exclut toute atteinte aux EBC et à la ceinture boisée de Teyran) ? Ne dites pas qu' « il faut se pousser un peu pour faire de la place aux autres », car c'est faire le malheur de tous. La nouvelle équipe municipale, je crois, l'a bien compris.

Pourquoi un vide-grenier.

TNV assure l'organisation d'un vide-grenier maintenant depuis plus de trente ans.

L'association n'a pas créé cette activité dans un but mercantile mais plutôt dans une optique sociale. Vendre, échanger pour les plus jeunes les jouets dont on ne se sert plus, permettre aux aînés, à l'occasion d'un rangement, de se séparer de quelques vieux objets pour rendre service aux autres, donner une nouvelle vie à divers ustensiles...

L'activité s'est d'abord adressée aux Teyranaises et Teyrannais et l'option de garantir des emplacements intérieurs et extérieurs à des prix raisonnables, en offrant à chacun un café de bienvenue, en garantissant un service de boissons, sandwiches, friandises, avait pour but de développer une certaine convivialité.



Organiser est un travail mais nous n'attendons d'autres remerciements que la satisfaction des participants.

L'argent de la manifestation est d'ailleurs aux trois quart réservé à des activités scolaires que nous mettons en place avec les enseignants des écoles maternelle et primaire autour d'animations dont le fil conducteur reste la nature et sa protection : tri sélectif, plantes aromatiques, ateliers de découverte de la nature, balades à thème autour des zones boisées, parcours botanique...

Nous espérons, tant que la réponse de nos concitoyens sera perçue comme positive, continuer cette activité dans le seul but de créer une animation bénévole tournée vers l'intérêt du plus grand nombre.

TNV et les écoles

Comme chaque année scolaire, fidèle à son rôle d'animation et de sensibilisation des enfants sur la Nature, TNV a programmé avec les enseignants de l'école maternelle des sorties.

Certaines ont dû être reportées à cause de la météo comme celles du 18 novembre avec la grande section.



Les sorties des moyennes sections ont pu se faire les 12 novembre 2013 et 8 avril 2014. Elles avaient pour objectif d'observer et de comparer la garrigue à 2 saisons différentes : l'automne et le printemps.



Les grandes sections sont sorties le 18 mars au matin pour une classe avec découverte des plantes de la garrigue, et l'après-midi pour l'autre avec au menu découverte des plantes aromatiques.

Le 15 avril ce sont les petites sections qui étaient de sortie. Le sentier botanique étant trop éloigné pour leurs petites jambes c'est sur le parcours santé qu'ils ont pu faire connaissance avec les arbres et les plantes de garrigue. Ils ont également réalisé une tête de bonhomme avec les trésors trouvés dans le parcours.

Les ½ journées ont été organisées par les enseignants en ateliers tournants : un atelier était consacré à la confection de mandalas avec feuilles, aiguilles, cailloux glanés dans le parcours, un atelier découverte des plantes, un atelier de reconnaissance de formes, un atelier de recherche de trésors exploités après en classe.



Le 15 avril ce sont les petites sections qui étaient de sortie. Le sentier botanique étant trop éloigné pour leurs petites jambes c'est sur le parcours santé qu'ils ont pu faire connaissance avec les arbres et les plantes de garrigue. Ils ont également réalisé une tête de bonhomme avec les trésors trouvés dans le parcours.



Le 10 juin c'est une des deux petites sections de maternelle qui a découvert les arbres du parcours santé : pins, oliviers, chênes. La chaleur était de la partie, heureusement que le parcours est ombragé !



Le 24 juin la classe des Grands découvrira le sentier botanique.

La décharge de Castries.

Rappelons que, depuis à peu près 6 ans, la décharge de Castries est le centre d'enfouissement de l'essentiel des déchets de la Communauté d'Agglomération de Montpellier (CAM). Son nom cache le fait qu'elle est beaucoup plus proche des centres des villages d'Assas, Montaud, St Drézéry, Teyran et, surtout, Guzargues que du centre de Castries.

Dès le début de son exploitation, ses riverains ont été confrontés à des nuisances (odeurs, mouches...). A la fin de 2011, alors qu'elles devenaient de plus en plus insupportables, on a appris qu'une enquête publique allait s'ouvrir pour un doublement de cette décharge. Cela a déclenché une réaction immédiate : différentes associations des villages concernés ont créé un collectif. On a décrypté le dossier d'enquête publique et ses failles. Des réunions et manifestations ont été organisées dans les villages concernés... Tout naturellement TNV a adhéré à ce collectif.

Le premier but était de mobiliser pour avoir un maximum d'avis défavorables à l'enquête publique. Cela a été une réussite relatée abondamment par tous les media. Premier résultat : l'avis unanime des six conseils communaux concernés en défaveur de cette extension. Deuxième résultat : les commissaires enquêteurs ont rendu un avis favorable mais ils l'ont assorti de réserves très contraignantes qui ont retardé de plus d'un an le dossier et obligé la CAM à exporter les déchets les plus malodorants en dehors de l'Hérault et d'user de gaz masquants.

Depuis ce collectif informel s'est structuré en une association loi 1901 : l'Association Collectif Intercommunal de la Décharge de Castries (ACIDC). Son but est d'agir contre les désagréments de cette décharge par tous les moyens y compris juridiques. Son site : www.dechargedecastries.fr

Le problème essentiel de cette décharge.

L'Agglomération de Montpellier a opté pour la méthanisation des déchets. C'est un procédé a priori très vertueux qui suppose un tri des déchets en amont très strict. Seule la partie fermentescible des ordures peut être traitée par l'usine (Ametyst). Malheureusement les industriels ont laissé croire que l'on pouvait simplifier le tri à la source grâce au système TMB (Tri Mécano Biologique) : ce système permettrait de trier les déchets « tout-venant » de nos poubelles (les poubelles vertes à Teyran) ; il permettrait de séparer la partie fermentescible des autres ordures (plastiques, emballages...).

De fait il sépare les déchets en deux parties l'une, déclarée fermentescible et qui passe au méthaniseur, l'autre déclarée « refus de tri » qui part directement en décharge.

La première partie méthanise mal et ne permet pas de faire un compost utilisable car encore polluée par des déchets de nature diverse, et...

l'autre partie contient encore trop de fermentescibles et continue de fermenter dans la décharge de Castries... Ils y produisent différents types de gaz ; d'où les odeurs (et une possible toxicité).

Que fait A.C.I.D.C ?

(Association du Collectif Intercommunal de la Décharge de Castries)

Par des manifestations symboliques, des rencontres avec les élus et les media, des constitutions de dossiers, elle veut attirer l'attention des autorités sur les problèmes liés à la décharge de Castries. Elle se veut aussi une force de proposition pour arriver à une meilleure gestion des déchets en général.

Dernières nouvelles.

1 - Un bien discret décret préfectoral de novembre 2013 vient d'accorder, la première extension de cette décharge. ACIDC a pris avocat pour tenter de lutter contre cette extension et, au minimum, éviter qu'il y en ait d'autres. Cette phase judiciaire demande un financement important : **vos inscriptions ou ré-inscriptions à ACIDC n'en sont que plus urgentes. Les dons sont aussi les bienvenus.** Dans ce cadre, TNV a organisé deux événements au profit d'ACIDC : une soirée « Concert Apéro Tapas » et une soirée théâtrale « Torchon et Serviette » au printemps dernier.

2 - En jargon technique on appelle « casier » une zone d'enfouissement de déchets : c'est le premier casier qui a été rempli à Castries ; l'extension qui vient d'être accordée est le deuxième casier. « **Moi vivant, il n'y aura jamais de troisième casier à Castries** » : réponse récente du nouveau président de la CAM, Philippe Saurel, à certains élus. Nous espérons que cette promesse tiendra mais, pour cela il faudra que la CAM se lance très vite dans la recherche d'un autre site d'enfouissement.



3 - ACIDC a participé à l'enquête publique récente concernant le nouveau Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PDPGDND 34). Ce plan comporte, à nos yeux, de graves lacunes : un manque d'ambition en ce qui concerne la réduction des sources de production de déchets, une redéfinition laxiste de la notion de déchets ultimes (ceux qui nous concernent essentiellement à Castries), aucune précision sur la recherche d'autres sites d'enfouissement... Malgré cela les commissaires enquêteurs ont donné un avis favorable (assorti de toutes sortes de réserves...).

La Garrigue, les Abeilles et nous...

Elle a été commentée, cette citation d'EINSTEIN ! « *Si l'abeille venait à disparaître, l'humanité n'aurait plus que quelques années à vivre* ».

Depuis plus de dix ans les medias nous donnent des informations toujours plus alarmantes. Ce mois-ci, dans deux des magazines de vulgarisation scientifique les plus lus, un article qui traite des possibilités de pollinisation en l'absence d'abeilles, et un autre qui nous incite à parrainer une ruche et annonce des mortalités annuelles de 20 à 30%. Il est vrai que la lutte des apiculteurs n'est pas récente, 1954 premières hécatombes, 1976 puis 1995, deux nouvelles étapes sont franchies, des insecticides de plus en plus performants et des doses d'utilisation qui se réduisent maintenant à quelques grammes par ha. **L'abeille sentinelle de l'environnement** ? C'est un des arguments forts des apiculteurs. Des analyses très récentes ont montré que l'on retrouvait des quantités invraisemblables de pesticides dans les cheveux d'enfants vivant dans des zones péri-agricoles ! Qu'en est-il dans notre village ? Devons-nous nous alarmer ? Traditionnellement la garrigue a toujours été un lieu privilégié pour l'hivernage des ruches, et l'on peut voir en hiver, sur les communes de Montaud et de Sainte Bauzille, des stations d'hivernage de plusieurs centaines de ruches qui, à la belle saison, reprennent le chemin pour transhumer vers le Nord. Pendant de très nombreuses années le président des apiculteurs français a résidé sur Guzargues, et chez nous, c'est au lieu-dit La Mouline qu'un apiculteur professionnel s'était établi. Notre garrigue a toujours été un lieu protégé, très mellifère, avec ses thyms, ses romarins et la « badasse ». Après les incendies ces espèces nobles ont bien du mal à se rétablir, et trop souvent c'est le chêne kermès qui s'étend. Notre viticulture méridionale a toujours eu un comportement exemplaire, quasi-absence de traitements insecticides, et une large utilisation des méthodes de protection traditionnelle, comme cela se pratiquait entre les deux guerres. Le point noir, les zones avec de l'arboriculture, surtout les pommiers, qui reçoivent souvent plus de trente applications par an. Mais là, des efforts indéniables, le remplacement des insecticides toxiques par la méthode de confusion sexuelle, qui utilise des phéromones très ciblées. Les dernières créations, comme la variété de pomme ARIANE, de l'Inra, ne nécessitent pratiquement plus de traitements, et en plus, c'est un vrai délice ! Il nous arrive, à nous aussi les apiculteurs teyrannais, d'avoir des pertes de ruches, mais pour moi, deux fois en quinze ans, à chaque fois c'est moi qui ai fait une grosse sottise.

Mais parlons plutôt des belles choses, souvent je pense à mes amis qui chaque matin vont ouvrir leur pot de miel, celui de notre garrigue, et aussi à tous ceux qui dégustent le fruit du travail de nos ouvrières, le capiteux miel de printemps ou l'aromatique miel d'été. Pour nous faire mieux connaître, pourrions-nous installer un rucher pédagogique, parfaitement sécurisé pour un accès à un large public, ou proposer aux agriculteurs des jachères fleuries ? Et pour finir, **un grand merci à tous ceux qui défendent notre garrigue**, un merci du fond du cœur.



Tri sélectif ?

A retenir

19 octobre 2014 : Vide-grenier d'automne à la Salle des Fêtes de Teyran (8h à 17h)
Inscriptions préalables pour les places abritées.
12 avril 2015 : Vide-grenier de printemps.
18 octobre 2015 : Vide-grenier d'automne.

Si vous êtes sensibles aux problèmes de votre environnement et au patrimoine teyrannais...

Rejoignez nous et/ou participez à nos réunions mensuelles ouvertes à tous (tél. 04 67 70 50 96, mail : dufourh@netcourrier.com).

Venez débattre des questions qui vous tiennent à cœur.

Notre site : www.tnv.fr